

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XX, n° 4.

Bruxelles, janvier 1944.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XX, n° 4.

Brussel, Januari 1944.

NOTES DE LIMNOBIOLOGIE.

XXII. — Remarques sur la Perche sans bandes (*Perca perca italica* CUV. et VAL.) composante de l'ichtyofaune belge,

par J. A. LESTAGE (Bruxelles).

1. — LE GÉNOTYPE.

Parmi les Percoïdes, la Perche (*Perca perca* L.) est un des éléments les plus communs et les plus archaïques de l'ichtyofaune européenne; elle existe aussi dans la zone néarctique où elle a donné naissance à la forme citrine *Perca flavescens* MITCHELL, qui n'en serait qu'une variété chromatique.

2. — VARIATIONS MORPHOLOGIQUES ET CHROMATIQUES.

Comme chez beaucoup d'organismes, l'âge, les conditions biotiques et biotopiques, la richesse ou la pauvreté sitométrique, etc., sont des facteurs de variations morphologiques.

Mais si le milieu intervient dans la morphogénèse, il n'a pas d'action dans la chromogénèse, qui a une tout autre origine. On a donc rejeté dans l'oubliette synonymique les *Perca vulgaris* SCHLEFFER (1759), *Perca helvetica* GRONOW (1854), *Perca vogesiaca* BLANCHARD (1865) (voir Annexes, p. 7).

On peut définir le chromotype de *Perca* selon ARTEDI : « *lineis sex transversis nigris* » ; ce sont ces bandes noires qui ont fait donner son nom à ce Poisson par ARISTOTE : *perca* en grec = bigarré. Mais, si l'on consulte beaucoup d'auteurs, on voit que les avis diffèrent sur le nombre des bandes ; les uns en signalent 3 (RENÉ et LIERSEL), d'autres 4 ou 5 (LOCARD, 1891) ; ROULE (1925) en figure 7, KREITMANN (1942) en indique 7 à 9 ; LACÉPÈDE (1840) rappelle que SCHAFFER en comptait 8 ; ALDROVANDE, WILLUGBY, KLEIN, GRONOW, BLASIIUS et JONSTON 12.

Il y a aussi ceux qui ont vu et décrit des *Perca* sans bandes, comme RICHTER, MARSIGLI, BLOCK, CUVIER et VALENCIENNES ; ceux-ci avaient différencié spécifiquement cette forme sous le nom de *Perca italica* (1928). Cette espèce n'est plus admise.

La coloration des Poissons est produite par des pigments contenus dans des cellules dites *chromatophores* (ou *chromatocytes*) et divisées en 3 séries : a) les *mélanophores* (ou *mélanocytes*), chargés d'un pigment noir ou brun, la mélanine, qui est un produit de la destruction des protéines cellulaires ; b) les *érythrophores* (ou *érythrocytes*), qui contiennent un pigment rouge ; c) les *xanthophores* (ou *xanthocytes*), cellules à flavine ou pigment jaune ; ces deux derniers sont des *carotinoïdes* (ou *lipochromes*).

Les Perches xanthophoriques sont fort rares. FATIO en a cité, de Suisse, qui étaient « jaune pâle et plus ou moins complètement dépourvues de bandes transversales ». Il les comparait à la « forme méridionale appelée italienne » (p. 27). En 1874, il avait vu sur le marché de Genève un exemplaire « plus franchement et plus généralement jaune », analogue à celui que VON SIEBOLD avait aussi trouvé sur le marché de Munich, en 1863 : il était « jaune-citron jusque sous le ventre », comme la néarctique *Perca flavescens*. Je n'en ai jamais vu.

Si nous admettons comme chromotype la Perche à 6 bandes, nous pouvons établir une variation dans le stock des Perches à bandes : il y a les *polymélaniques* à plus de 6 bandes, les *oligomélaniques* à moins de 6 bandes, les *amélaniques* sans bandes.

Cet amélanisme peut être occasionnel ou définitif. Il est occasionnel au stade nuptial. A ce moment, « les poursuites » (...) s'accompagnent souvent, tant chez les mâles que chez les femelles, de changements de coloration consistant dans l'atténuation brusque des bandes sombres transversales... Parfois même l'emplacement de ces bandes arrive à se détacher en clair

sur le fond gris-verdâtre général » (CHEVEY, p. 158). La fraie finie, tout redevient normal dans le chromatisme originel.

Cet amélanisme s'observe encore chez les Perches vivant en milieux à sitèse pauvre, donc en état d'inanition quasi permanente.

L'absence de bandes existe aussi chez les tout jeunes alevins. En effet, la première trace de pigment gris-verdâtre de l'adulte n'apparaît chez l'alevin qu'à la taille de 18 mm., sous la forme d'une rangée de chromatophores le long de la ligne latérale; c'est au stade de 22 mm. que ce pigment ébauche les futures bandes transversales foncées caractéristiques.

L'intensité de ces bandes est généralement proportionnelle à l'intensité lumineuse du biotope; on les voit souvent devenir plus grandes et plus noires, couvrir le dos et se prolonger jusque sous le ventre. Le Poisson, disait ROULE (1942) « se met à l'ombre de ses mélanophores ». Mais, si les mélanophores peuvent, dans ce cas, montrer nettement des phases d'extension ou de rétraction à cause de leur richesse en mélanine, il est d'autres cas où ces phases ne se manifestent pas; les mélanocytes sont abondants, mais dépourvus de mélanine. C'est le cas pour *Perca italica*.

3. — RÔLE DES BANDES TRANSVERSALES FONCÉES.

Dès que le jeune Percot a pris sa teinte définitive, il cesse d'être superficiel et prend le comportement de la Perche adulte; il devient benthique et littoral. Or, on a remarqué que « les espèces qui hantent les côtes marines, les bords des lacs, des étangs, des cours d'eau, où l'intensité lumineuse totale est assez vive, sont ordinairement couvertes de teintes variées et bigarrées » (ROULE, 1942). Encore qu'on se défende d'être finaliste, on admet que cet écran mélanique a une évidente utilité fonctionnelle; c'est un « mimétisme défensif »; défensif non contre des ennemis, endogènes ou exogènes, qui verront moins ou plus du tout leurs victimes, mais « contre des influences énergétiques trop vives venant du milieu lui-même ». Il y a donc une raison que ces animaux soient « en harmonie avec les teintes du fond », et que « ceux qui vivent à une profondeur minime soient, à cet effet, ornés de taches... » (LAMEERE, 1941, p. 236).

Mais il faut différencier : 1° une *pantochromie* (1) qui rend le Poisson pâle ou foncé *en entier* selon qu'il subit des « sensations dermatoptiques » (ROULE) plus ou moins fortes, c'est-à-dire l'influence, par la vue et l'influx nerveux, accompagnée probablement d'une action hormonale, des rayons lumineux provenant du fond clair ou foncé sur lequel il nage ; 2° une *hémichromie* due à des mélanophores disposés en petites séries localisées et symétriques qui entrent seuls en action. On connaît cette pantochromie chez les Pleuronectes, par exemple. La Perche ordinaire nous présente le second cas ; mais, tandis que ces phénomènes sont passagers chez celle-ci, la *Perca italica* reste définitivement homochrome.

4. — AIRE DE DISPERSION DE *Perca italica*.

Par les noms de ceux qui ont cité cette Perche, nous pouvons la croire répandue un peu partout, mais commune nulle part.

En Belgique, je la connais au Doel (Bas-Escaut), dans l'étang des Epioux, à La Cuisine, où elle fut confondue avec le néarctique Black-bass (*Aplites salmoides*), et à Ottignies (étang Buston), d'où M. LEVAZ de Bruxelles me rapporta quelques spécimens pour les collections du Musée royal d'Histoire naturelle. Les deux Perches se trouvent dans le dit étang ; l'*italica* y serait abondante.

Vers 1884, on trouva dans les étangs d'Ohain (Brabant) des Perches décrites comme « uniformément blanc rosé, les yeux noirs, avec une tache sur le dos entre les deux dorsales » (VAN DER SNICKT, 1909). Pris tout d'abord pour des Grémilles (*Acerina cernua* L.), ces Poissons furent déclarés inconnus, et quelques-uns, âgés de 1 et 2 étés, envoyés à l'Université de Bruxelles. J'ignore quelle fut sa réponse. Cette découverte amena deux conclusions du pisciculteur : 1° à âge égal, ce type inconnu a toujours le double de taille de la Perche « ordinaire » ; 2° les Perches blanches furent trouvées « deux fois meilleures par ceux qui les mangèrent ». On les appela « Perches nacrées », et elles eurent quelque célébrité à cette époque (2). La vidange

(1) Ou « homochromie variante » de certains auteurs.

(2) Plus tard, la Perche nacrée n'eut plus de succès auprès des poissonniers, « à cause de ses piquants qui, comme ceux de la Perche ordinaire, crèvent les yeux des autres poissons... ; on préfère donc les enterrer... ».

des étangs, en 1885, ayant procuré d'autres Perches nacrées, on en transporta à La Hulpe, dans un étang vide de Poissons, « pour mieux les sélectionner et fixer la variété ». Ces géniteurs donnèrent tout d'abord des alevins verts barrés « par réversion », et ce retour au chromotype « s'accompagna d'une réduction sensible de la taille » ; ils n'avaient jamais que la moitié de la taille de la Perche blanche.

En 1909, « la variété était absolument pure, il n'y avait plus un seul spécimen commun... ». VAN DER SNICKT se demandait s'il s'agissait d'un « simple cas d'albinisme », ou bien s'il avait affaire à une « perche améliorée importée du temps où la culture des étangs était dans toute sa gloire dans les Pays-Bas ». Ainsi savons-nous l'existence de ce Poisson dans ce pays, où « la capture d'un *blanke baers* est un signe de bonheur, ou... le contraire ».

L'expérience fut continuée au Chenoy, à Waterloo : « Quelques grosses perches nacrées y reproduisirent, au printemps suivant, une centaine de mille d'alevins, *tous nacrés, sans une seule exception...* ». VAN DER SNICKT déclarait : « le croisement des deux Perches donne des produits féconds ; « la Perche nacrée domine dans les eaux calmes, et l'autre dans les eaux courantes » ; il n'a « jamais rencontré de cas d'hybridation, mais toujours de la réversion complète » ; « les produits sont ou bien de *petites* perches vertes barrées, ou bien de *grands* alevins blanc-rosé qui, au 2^e été, deviennent bleus sur le dos, le reste nacré ».

L'auteur ne pouvait pas ne pas interpréter cette *allochromie* pour en chercher le pourquoi utilitaire. Il adopta la théorie de l'homochromie au sens darwinien, alors fort en vogue : la Perche d'Europe mimerait la Sagittaire, « qui la protège et la rend invisible, ses feuilles en lanières ondulées, ombrées, toujours en mouvement, imitant parfaitement les barres du poisson ». La conclusion était que « la Perche sans bandes vient probablement d'un pays où il n'y a pas de Sagittaire, peut-être d'un grand lac bleu entre les rochers ». Quel pays ? La littérature consultée ayant renseigné à l'auteur l'existence d'une « Perche pâle dans le Danube », il songea donc au « beau Danube bleu » comme origine de sa « perche nacrée ».

Cet épiscentre danubien, cette sagittomimèse protectrice, ne sont évidemment que belles légendes.

M. R. KROESE, pisciculteur de renom et ancien Directeur de

l' Aquarium de Bruxelles, m'a fait savoir (nov. 1943) qu'il avait reçu « il y a quelque 30 ans, précisément de VAN DER SNICKT, une douzaine de Perches bleues, pesant 100 à 125 grammes ». Il a oublié si elles provenaient des étangs du Val-Duchesse, à Auderghem, ou de ceux du baron DE CARTERS, à La Hulpe; or, ni aux vidanges des premiers, auxquelles il assista, ni à celles des seconds, qu'il a exploités pendant de longues années, il n'a revu les « jolies Perches bleues ». Il a souvenance, cependant, « qu'au bout de quelques jours de séjour à l' Aquarium, le beau ton bleu devint grisâtre ». C'est aussi ce qui impressionna M. LEVAVZ, qui ne retrouvait plus le « beau bleu acier » « chez ces Perches, le lendemain de leur capture ». Je n'ai jamais vu de ces Poissons, ni à l' Aquarium, quand j'en pris la direction, ni dans aucune des nombreuses vidanges d'étangs auxquelles j'ai assisté pendant des années. M. KROESE n'a jamais eu l'occasion d'en trouver dans les étangs de Tervueren, Vossem, Rouge-Cloître, Groenendael, La Hulpe, etc., qu'il exploite depuis si longtemps.

M. BELLEFROID, de Héverlé, dont l'activité piscicole a un grand rayon d'action en Belgique, m'a écrit qu' « il a pêché la perche bleue sans bandes dans le domaine de M. BOËL, à Villers-la-Ville, et aussi dans des étangs autour de Louvain, mais par petite quantité... Il est possible qu'il y en ait dans les étangs de Buston, à Ottignies; elles s'y seront glissées avec les autres Poissons que nous avons fournis » (3).

Il est donc probable que l'on découvrira ailleurs encore ces Perches « bleues », « nacrées », « grises, sans bandes », soit qu'elles proviennent des élevages de la firme BELLEFROID, soit que leur dissémination ait été produite par l'introduction de sujets récoltés ici où là et achetés par d'autres pisciculteurs ou propriétaires d'étangs situés en maints endroits. J'ai souvenance d'un cas analogue au environs de Jodoigne, il y a quelque 20 ans.

Le point qui reste obscur est celui de l'origine du premier peuplement belge, qui fut peut-être antérieur à celui de 1881.

(3) Je viens d'apprendre de mon correspondant M. L. DAUSSAINT, de Bruxelles, qu'il a capturé « maintes fois, avant cette guerre, dans les étangs de M. Demolder, à Ottignies, des Perches grises si belles qu'il n'a pas songé à les emporter, il les a remises à l'eau » (lettre du 29-XI-43).

Il n'est pas impossible qu'il soit venu de Hollande, non pas sous le nom de *Perca italica*, mais sous celui de *blanke baer*. L'enquête que je mène aura peut-être quelque résultat.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1. — BLANCHARD, E., 1866, Les Poissons d'eau douce de France.
2. — CHEVEY, P., 1925, Recherches sur la Perche et le Bar (*Bull. Biolog. France-Belgique*, LIX, 1925).
3. — CUVIER et VALENCIENNES, 1828-1829, Histoire naturelle des Poissons.
4. — FATIO, V., 1882, Les Poissons de la Suisse.
5. — KREITMANN, 1942, Quel Poisson ai-je pêché ? Paris, Doin.
6. — LACÉPÈDE, 1840, Histoire naturelle des Poissons.
7. — LAMEERE, A., 1941, Les Poissons. (*Précis de Zoologie*.)
8. — ROULE, L., 1925, Les Poissons des eaux douces de France.
9. — ROULE, L., 1942, Biologie des Poissons.
10. — VAN DER SNICKT, 1909, La Perche nacrée. (*Chasse et Pêche*, 27^{me} année, n° 30.)

ANNEXES.

1. *Perca vulgaris* SCHÆFFER. — En 1759 (*Pisc. Bavar. Ratisb. Pentas.*, p. 1, pl. I, fig. 1) SCHÆFFER avait différencié sous ce nom une forme danubienne caractérisée par un facies bossu et plus trapu. BONAPARTE (*Iconogr. faun. ital.*, 1932-41, III, fasc. XIV) y ajouta ce caractère que, chez le génotype, la dorsale antérieure est, avec 2 rayons de plus, un peu plus haute que la moitié de sa longueur; chez *P. vulgaris*, la même nageoire est, avec 2 rayons de moins, un peu plus haute seulement que le tiers de sa base. Plus tard, nous dit BLANCHARD, le prince BONAPARTE reconnut qu'il n'y avait là que des « différences individuelles ».

2. — *Perca helvetica* GRONOW. — Cfr. GRONOW, *Mus. ichthyol.*, édit. Gray, 1854, pp. 113 et 114.

D'après FATIO (4), les pêcheurs de la Suisse allemande différencient une Perche benthique (*trichter egli*), plus grosse, plus sombre de couleur et volontiers sans taches, et une Perche

« bordelière », (*land-egli*) plus petite, plus brillamment colorée, à bandes bien voyantes.

D'après LUNEL (*Hist. des Poissons du bassin du Léman*, 1868-73, p. 6), il existe des individus ornés de taches noires irrégulières, dont la livrée rappelle assez la robe de certains chats (FATIO, 4, p. 28).

3. — *Perca vogesiaca*. — C'est celle que BLANCHARD crut un moment une bonne espèce, spéciale aux lacs de Longemer et de Gérardmer et connue sous le nom vernaculaire de « Hurlin » (*Hist. des Poissons de France*, 1880, p. 140). FATIO cite des formes alticoles suisses, à « bandes transverses d'un noir assez profond et très apparentes, qui rappellent beaucoup la Perche des Vosges ».

Uccle, 11 novembre 1943.